

Commune de BELLECOMBE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2012 à 13h30

Convocation du 10 décembre 2012 Secrétaire de séance : Gilles GROS

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présents : Mmes, J. GAUDY, V. PARMELAND, I. MATHIEU
Mrs. B. FELLMANN, G. GROS, F. CASAGRANDE, D. GROS, S.
GROS

Excusée : A. DOUKHAN

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 22 octobre 2012 est approuvé par 8 voix POUR.

ORDRE DU JOUR

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT JURA SAINT CLAUDE

- Marché diagnostic habitation
La Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude propose un groupement de commandes pour les contrôles et les diagnostics des bâtiments communaux loués.
Le Conseil Municipal décide de souscrire à cette possibilité. Monsieur le Maire est chargé de communiquer le nombre de logements concernés pour que la consultation puisse être initiée.
- Conservatoire de Musique de Saint-Claude
La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté a donné un avis favorable au transfert du Conservatoire de Musique de Saint Claude à la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude.
Le Conseil municipal décide, par 8 voix POUR de suivre les conclusions de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la Communauté et de dire que le coût du Conservatoire de Musique d'élève à 891 701.00 € et par conséquent de dire que l'attribution de compensation versée à la commune de Saint Claude passerait de 4 065 427 € à 3 173 726 € à compter du 1^{er} janvier 2013.
Après ce vote, le Conseil insiste pour que la Communauté réfléchisse aux moyens de faciliter l'accès à la musique et au Conservatoire aux jeunes et aux administrés des zones périphériques.
- Monsieur Stéphane GROS, élu à l'EPIC précise que le site Internet de l'Office de Tourisme Haut Jura Saint Claude sera consultable dès le début de l'année 2013.

PLU

Le Maire rappelle le travail de la Commission des Elus chargés du PLU après la fin de l'enquête publique pour produire le mémoire en réponse au procès-verbal de synthèse des observations du public déposé par le Commissaire – Enquêteur le 10 décembre 2012. Lecture est faite de ce mémoire en réponse. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le faire parvenir en l'état au Commissaire–enquêteur.

CONSTRUCTION DE M. MELLINA

La Direction Départementale des Territoires a été informée de la construction d'une « cabane dans les arbres » sur une propriété de M. MELLINA.

Ce projet mené sans autorisation préalable semble aujourd'hui difficile à finaliser en particulier dans cette phase de réalisation du PLU communal.

CHEMIN DE LA DALUE

- Réfection après sorties de bois
L'Entreprise GROSTABUSSIAT des Moussières a réalisé les travaux de réfection du chemin après les transports de bois de l'été et de l'automne 2012. Le montant des travaux s'élève à 669.76 € T.T.C.
La famille PERRIER des Molunes, concernée par les dégradations sur ce chemin, a proposé et a acheminé les matériaux nécessaires pour combler les trous et les purges du chemin. Dès réception de la facture de ces matériaux,

la Commune pourra appeler la participation de la famille MERMET-MARECHAL également concernée par ces dégâts sur le chemin.

- **Déneigement**

Le prestataire de déneigement de la partie haute du chemin, la Société CHRISBOIS, ayant accepté de reconduire sa prestation après les travaux de réfection, le Maire propose de renouveler la Convention pour la saison 2012/2013 pour un déneigement rustique de cette portion de chemin. Un bilan sera mené en fin de saison hivernale. Le Conseil Municipal décide par 5 voix POUR, 2 voix CONTRE et 1 ABSTENTION de poursuivre cette expérience.

INDEMNITES DES COMPTABLES DU TRESOR

Le Conseil Municipal décide par 8 voix POUR de mandater l'indemnité de M. CAMILLERI, comptable du Trésor pour les 2 premiers mois de 2012.

Le Conseil Municipal décide par 8 voix POUR de reconduire cette mission de conseil à la commune au taux de 100 % pour M. DAUBORD, le nouveau Comptable.

POSE PANNEAU D'INFORMATIONS MUNICIPALES AUX MOUILLES

Dans la logique de l'installation d'un petit pôle d'information touristique et municipale aux Mouilles, à la demande d'un certain nombre d'habitants de ce quartier, le Conseil décide de mettre en place au printemps un panneau d'informations communales sur la placette où sont déjà installés les conteneurs du SICTOM.

POINT SUR LE BUDGET 2012 – DECISION MODIFICATIVE POUR OUVERTURE DE CREDIT

L'année budgétaire arrive sereinement à son terme. Il y a nécessité, cependant, de transférer 19 € du compte « Dépenses Imprévues en Fonctionnement » à un compte à créer « Fonds de Péréquation des Recettes Fiscales Intercommunales et Communales ». Le Conseil vote cette Décision Modificative par 8 voix POUR.

Madame Isabelle MATHIEU quitte la séance à 15h30.

REPLACEMENT AGENT D'ENTRETIEN

Le Maire annonce qu'Emeline GROS ne souhaite pas renouveler le contrat d'agent d'entretien (1 heure hebdomadaire) des locaux communaux.

La candidature de Mme Brigitte GROS est parvenue en mairie pour ce même poste. Le Conseil Municipal décide l'embauche de Mme GROS par 7 voix POUR et ce à partir du 1^{er} janvier 2013.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Date Galette des Rois 2013**
Les Aînés ont été invités comme chaque année pour partager la Galette des Rois le samedi 12 janvier à 14h30 à Boulème.
- **Centre d'Incendie et de Secours des Moussières**
Le C.I.S. des Moussières est menacé de fermeture. Lors d'une réunion organisée aux Moussières le samedi 8 décembre, Monsieur le Maire est intervenu contre cette fermeture qui intervient à un moment où Les Moussières et Bellecombe proposent dans leurs PLU des perspectives de développement. Il a adressé dans ce sens un courrier à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Président du Conseil Général du Jura.
- **Colis des Aînés**
Les membres du CCAS ont confectionné les colis de Noël. Ces derniers sont en cours de distribution.
- **Prêt de la Salle Communale à l'Association CUMA**
Monsieur le Maire informe le Conseil du prêt de la Salle Communale qu'il a consenti à une Association pour la promotion des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA) sur les Hautes Combes.
- **Changement Velux sur bâtiment de Boulème**
Le Vélux défectueux sur la toiture de Boulème a été remplacé par l'Entreprise GROS des Moussières.
- **Achat armoire de rangement**
La nécessité d'archiver de nombreux dossiers a entraîné l'achat d'une armoire supplémentaire au secrétariat de mairie.

La séance est levée à 16h00

Le Maire,
Bernard FELLMANN